

Les COMPTES de MADEMOISELLE ANSQUER

Au moment du décès de Madame de LAXALDE, une partie du manoir était occupée par une demoiselle ANSQUER, par ailleurs fermière du pourpris. Elle fut chargée de gérer le patrimoine laissé par la propriétaire. Elle semble l'avoir fait scrupuleusement et ses comptes fournissent bien des détails intéressants.

Les recettes provenaient essentiellement des rentes perçues sur le domaine et des ventes de produits récoltés ou provenant des fermages.

Au cours de l'année, il fut vendu 120 boisseaux de 120 livres de froment, dont 25 de l'année précédente. Les prix ne varient guère, entre 11 et 12 livres le boisseau, sauf en fin d'année ou ils atteignent 14 à 15 livres. Furent également vendus 31 boisseaux de seigle à 6 livres. 30 d'avoine à 4 livres et 15 de blé noir à 6-7 livres.

Le cidre représente une part notable des recettes: on vendit cette année 41 barriques à un prix uniforme de 18 livres la barrique. Les acheteurs semblent provenir surtout de la région quimpéroise : Auberge de la Terre au Duc : 6 barriques, des DÉSERTS : 3, KERMORVAN: 2, Mme de CARNÉ : 2, de LANSALUT : 2, Mlle de TRÉOURET: 2.

On note encore, dans les recettes, une moitié de cochon que BERTHOLOM nourrissait par moitié avec Mme de LAXALDE, pour 36 livres....Et 2 livres 10 sols trouvés dans les poches de la défunte.

Melle ANSQUER fut aussi chargée de régler les dispositions prévues par le testament: elles concernaient surtout Quimper, où Mme de Laxalde demeurait le plus souvent, où son frère était chanoine de la cathédrale et sa soeur Dame de la Retraite. Ici aussi tout est noté avec précision :

Pour un annuel de messes.

- Aux prêtres de Fouesnant :	273 L. 15 s.
- Aux Pères Cisterciens de Quimper :	273 L. 15 s.
- Au sacristain de Saint Corentin :	273 L. 15 s.
- A M BOURDET prêtre de Saint Corentin :	273 L. 15 S.
- A M SIZUN curé de Fouesnant pour les retraites des pauvres :	200 L.
- A Mr CHOMETTE administrateur de l'hôpital Saint Antoine :	100 L.
- A Mr BOUTIBON administrateur de l'hôpital Sainte Catherine :	100 L.
- Pour les pauvres honteux des 5 paroisses de Quimper :	150 L.
- A Mr LEGENDRE pour la rédemption des captifs :	200 l.
- Pour les pauvres :	
. le jour de l'enterrement et du grand service :	60 L.
. une pièce d'étoffe bleue de 36 aunes pour les habiller :	104 L. 8 s.
. Payé un tailleur pour la façon de leurs hardes :	26 L. 2 s.
. Pour du fil et des fournitures pour les hardes :	10 L.
.6 paires de sabots :	4 L. 8 s.
.6 paires de bas :	12 L.
. Une journée de tailleur :	12 s.
.3 aunes 1/4 de berlingue pour 2 tabliers :	4 L. 17 s.
- Payé à Marie QUILFEN, ancienne fermière de Keranclouarec	
- 1 boisseau de blé noir. 3 de seigle. 1 d'avoine :	27 L. 10 s.
- A Louis Le COZ, ouvrier de la maison :	30 L.

Les dépenses ordinaires sont aussi relevées régulièrement avec la date. Quelques unes méritent qu'on s'y arrête, car elles nous renseignent sur les prix de l'époque et le genre de dépenses engagées.

Pour la nourriture :

1 écuellée de beurre: Varie de 18 à 30 sous:	en moyenne 20 sous.
De la sardine: 4 à 6 sous.	Un merlu: 4 à 8 sous.
1/2 douzaine de biscuits: 6 sous.	Une chopine d'huile: 16 sous.
Du thé: 6 sous. Du poivre : 1 L. 5 s.	Deux livres de riz: 10 s.
4 douzaines d'oeufs : 30 s	6 livres de graisse: 3 L. 12 s.
5 livres 1/2 de lard: 2 L. 15 s.	22 livres de viande
1/2 veau et les dépouilles: 8 L. 8s.	2 perdrix: 16 s. Une bécasse : 8 s.
Pour la cuisson de deux tourtes: 3 s	Pour cuire du lard : 1 S.

Les salaires:

15 journées de maçon :	7 L. 10 s.	(10 s. la journée)
5 journées de charron :	2 L. 16 s.	(9 s.)
7 Journées de couvreur :	2 L. 5 s.	(8 s.)
3 journées de femme :	12 s.	(4 s.)
1 journée de cordonnière :	4 s.	
Aux faucheurs: 10 L.	Aux coupeurs de blé: 19 L. 10 s.	

Divers:

Ferrer le cheval: 1 L. 12 s.	Panser la vache boiteuse: 12 s.
2 faucilles: 3 L.	Une girouette: 3 L. Un balai de chiendent : 5 s.
Un tablier de berlingue : 3 L.	Des sabots à Jean-Marie : 14 s.
Une demi-aune d'étoffe à Marie-Yvonne pour allonger sa jupe : 1 L. 10 s.	
Un habit à Marie-Yvonne : 33 L. 6s.	
Deux paires de souliers pour la même : 8 L. 4 s.	
Au sonneur de cloche pour "bannir aux vassaux d'aller payer" : 5 s.	
De la cendre pour la buée: 16 s.	
Déclaration de deux barriques de cidre: 7 s.	
Pour le filage de 5 écheveaux de chanvre: 12 s.	

Grosses dépenses :

Payé au notaire:	Pour l'impôt du 1/20 : 109 L.
	Pour droits royaux : 111 L 3 s.
	Droits d'acquet et testament: 96 L. 15 s.
A Concarneau : droits de rachat : 1940 L.	
A Mr LAPORTE : chirurgien : 198 L .	
A Marie-Yvonne pour des gages : 60 L.	

Melle ANSQUER veilla à l'entretien des bâtiments; tout au long de l'année des ouvriers y travaillèrent. Le manoir semblait être aussi bien connu des pauvres gens car on relève une longue liste de dons, en général de 15 à 20 sous par semaine.

Le total des recettes s'était élevé à 6845 Livres, celui des dépenses à 6892 Livres.

Melle ANSQUER reçut des héritiers une somme de 114 Livres pour son travail. et "*les remerciements les plus mérites pour tous les soins et peines qu'elle s'est donnés dans l'administration des biens de Madame de LAXALDE.*"